JEUNESSE et CLIMAT



www.ne.ch/JeunesseEtClimat

Le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) lance un appel à projets dans le cadre du Plan climat 2023 - 2027 pour soutenir des initiatives éducatives, préventives et participatives en faveur de la durabilité et de la protection du climat.

Trois axes principaux structurent cet appel à projets

1. La sensibilisation ;
2. L'accompagnement au changement ;
3. Le passage à l'action.

Critères

- Le projet doit impliquer majoritairement des jeunes de moins de 26 ans ou leur être destiné ;
- La personne ou l'institution faisant la demande doit être établie dans le canton de Neuchâtel ;
- Le projet ne doit pas être à but lucratif ;
- Le projet doit bénéficier à un plus large public que les porteur-euse-s de projet ;
- Le projet doit se faire sur l'année 2027 en dehors du temps scolaire.

Informations pratiques

Montant maximum de 5'000 CHF par projet

Date limite pour la demande : 31 janvier 2027

Formulaire de demande de soutien disponible sur : www.ne.ch/JeunesseEtClimat

JeunesseEtClimat@ne.ch